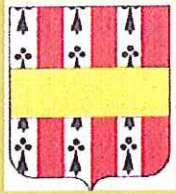


MAIRIE
30440
ST ROMAN DE
CODIERES
TÉL : 04 67 81 30 50



« Quelqu'un peut s'asseoir à l'ombre aujourd'hui parce que quelqu'un d'autre a planté un arbre il y a longtemps »
(W.B.)

Sommaire :

- ◆ Conseil du 9 avril 2015
- ◆ Informations diverses
- ◆ Elections départementales
- ◆ Marché de l'été
- ◆ Les festivités
- ◆ La chasse
- ◆ Le comité des fêtes
- ◆ La bibliothèque
- ◆ Les déchets
- ◆ C'est le printemps !

Vos articles, vos réflexions seront les bienvenus pour le prochain bulletin et sont à déposer en Mairie ou auprès de Michel Tasset.



Bulletin communal

Année 2015 N° 80

mairiestroman@orange.fr

E ditorial :

Le conseil municipal dévolu au budget de la commune s'est achevé. Quelles sont les grandes lignes qui s'en dégagent ?

Notre trésorerie est stable. Elle est aujourd'hui d'un montant de 206 000 €.

Vous pourrez constater que malgré les investissements réalisés (logements sociaux, garage, bergerie du col etc....) et ceux en cours (filière bois, éco hameau) une saine gestion nous assure une bonne stabilité financière.

Les faits saillants de ce budget :

- ◆ *L'année 2015 sera marquée par un lourd investissement sur la voirie (90 000 €) et cela pour améliorer nos routes et réparer les dégâts de cet automne*
- ◆ *Une ligne comptable « animation jeunesse » a été ouverte*
- ◆ *Un lifting du matériel bureautique va permettre un travail administratif plus serein*
- ◆ *Le prix de l'eau reste inchangé ainsi que le coefficient communal des taxes foncières*

La commune pour cette année 2015 va acquérir la maison « Soulier » de Bourras avec deux objectifs : augmenter sa population et l'activité productrice, tout en se constituant une réserve foncière. Pour nous, ce point est capital, l'action communale d'aujourd'hui n'est possible que par l'actif accumulé par nos prédécesseurs.



Le mot du maire suite.....

*Si nous pouvons en disposer, ce n'est que par la prévoyance de nos devanciers.
Agiçons de même !*

*Le projet « éco hameau d'artisans » se restructure avec de nouveaux candidats.
L'abus de pouvoir de l'administration nous a contraints de riposter auprès du tribunal administratif, un mémoire en défense vient de lui être envoyé.*

*Ceci amène une réflexion sur la nécessité de se développer et d'agir dans le sens
du développement de l'activité sur notre commune.*

*Notre budget par nos fonds propres générés par les taxes est assuré à hauteur de
13 %. Pour le reste, 87 % est assuré par de l'impôt prélevé sur l'activité de terri-
toires mieux lotis.*

*Le fondement de la stabilité de notre société est dû à une juste répartition des
richesses. Cela permet les soins, le transport, l'éducation, les retraites...*

*Favoriser l'activité, c'est aller dans le sens de l'intérêt général. Inscrivons nous
dans ce long terme.*

*« Quelqu'un peut s'asseoir à l'ombre aujourd'hui parce que quelqu'un d'autre a planté un ar-
bre il y a longtemps » (W.B.)*

Luc Villaret

La calade de Conduzorgues



*Nous remercions vi-
vement M. et Mme
Nicolas de Conduzor-
gues qui, après les
travaux sur leur mai-
son ont pris en char-
ge la réfection de la
calade*



Extraits du conseil municipal du 9 avril 2015

Etaient présents : Sylvie Fenétrier, Luc Villaret, Geneviève Decisier, Nathalie Sordoillet, Gérard Etancelin, Thierry Landes, Nicole Caillat, Gaultier Sordoillet, Frédérick Pascal, Adrienne Lautric.

Pierre Boissière a donné une procuration à Geneviève Decisier.

A 19h 30, on commence par la lecture du compte rendu du conseil municipal du 6 janvier 2015 et son approbation. On enchaîne par les nombreuses questions diverses qui précèdent, ce soir, le vote du budget.

L'achat de la propriété de Bourras : La délibération du Conseil municipal du 6 janvier, autorisant la mairie à investir dans l'achat de la propriété Soulier à Bourras doit être retirée, car elle a été prise en l'absence de l'avis des domaines, nécessaire pour tout achat d'un montant supérieur à 75 000€.

Le maire demande de retirer cette délibération, ce qui est voté à l'unanimité. L'avis des Domaines nous étant parvenu, une nouvelle délibération est nécessaire pour donner pouvoir au maire d'acheter ce bien aux conditions prévues antérieurement.

Voté 10 voix pour, 1 abstention

Le maire demande de former une commission avec le collectif des prochains acheteurs de Bourras pour prendre connaissance en détail de leur projet. Les membres seront, outre le maire, Frédérick Pascal, Gaultier Sordoillet, Geneviève Decisier, Pierre Boissière. Luc Villaret fixe le mardi 14 avril 2015 à 16 heures comme date de première réunion.

Suite du projet de Sonia Medina Ortega : Le recours auprès du tribunal administratif, concernant le permis de construire pour un atelier de 35 m² a été rejeté par décision du 3 février 2015. Le conseil municipal a débattu de l'opportunité de faire ou non appel de cette dernière décision. La justesse de la cause, le travail intense de plusieurs personnes, l'investissement fort de la municipalité, rendent le seul argument retenu par le tribunal (lié à l'absence de diminution de la population communale), décevant. Au vu des chantiers menés par la commune actuellement, et des changements d'orientation de la famille de Sonia, le conseil a renoncé à faire appel de la décision du tribunal (par 10 voix pour, et 1 abstention). La mairie est cependant prête à aider Sonia, dans l'hypothèse où elle souhaiterait, pour son propre compte, faire appel de la décision de refus.

Eco hameau:

Le 9 mars 2015, le Préfet du Gard a rédigé un mémoire, suite à notre recours en annulation auprès du tribunal administratif du refus du permis d'aménager pour le futur éco hameau.



La commune avait un mois pour apporter d'éventuelles observations.

Il en a résulté l'écriture d'un mémoire en réponse signé et envoyé par Luc Villaret, maire, le 8 avril 2015.

Les motifs de refus développés dans ce dernier ont été repris point par point par une équipe de rédaction: défrichement, loi montagne et densité insuffisante, continuité avec les bourgs, diminution de la population.

Des annexes détaillées ont été jointes, notamment sur l'évolution démographique, l'emploi à St-Roman-de-Codières, et une fiche financière démontrant la gestion positive du projet.

Les membres du Conseil municipal ont reçu tous une copie de ce qui a été transmis au tribunal et ont pu s'exprimer sur les questions posées :

- ♦ Est-ce que l'on retire notre plainte au tribunal administratif ?
- ♦ Est-ce qu'on la maintient au tribunal administratif au risque d'un refus qui pourrait remettre en cause la poursuite du projet ?
- ♦ Est-ce que nous faisons intervenir des architectes pour travailler sur le projet?

Il faudra également compter avec la nouvelle loi Alur (Accès au logement et urbanisme rénové) qui, dès juillet 2015, modifiera de façon substantielle l'éventail des droits et devoirs des communes concernant l'habitat. L'éco hameau, avec de nouvelles contraintes, un nouveau dossier utilisant les bases acquises. Tout cela sera discuté en commission formée de Luc Villaret, Geneviève Decisier, Pierre Boissière, Frédérick Pascal, Adrienne Lautric et Nicole Caillat. Elle se réunira lundi 4 mai 2015 à 18h30, et sera ouverte aux autres conseillers municipaux.

Place de la mairie, travaux:

La transformation des locaux de boulangerie sous la maison de « La Cure » modifie l'accès au four à pain. Audrey et Julien Fourcade expliquent que la nouvelle configuration les oblige à décaisser le sol devant leur maison pour le passage du bois. Ils demandent l'autorisation du conseil municipal pour ce décaissement sur la place publique. Après avoir examiné le plan, le maire propose de leur accorder l'autorisation. Voté à l'unanimité.

Conseil municipal du 9 avril (suite....)

Subvention pour la bibliothèque : les responsables bénévoles demandent que la mairie sollicite une subvention au Conseil général pour acquérir du mobilier technique indispensable au bon fonctionnement de la bibliothèque, d'une valeur de 745€. Il s'agit de caisses à roulettes et rangements. A cette occasion, chaque membre du Conseil a reçu les statistiques du fonctionnement et de la fréquentation de l'espace culturel.

Accepté à l'unanimité.

Approbation par le conseil municipal des nouveaux statuts du SMEG (Syndicat Mixte d'Electrification du Gard), dans le cadre d'une nouvelle organisation gardoise.

Voté à l'unanimité.

Demande d'aide aux voyages scolaires : Deux parents d'élèves de l'école primaire de Sumène sollicitent la Mairie pour une aide financière à ce voyage. Habituellement, la mairie accorde 90€ à chaque voyage, sans distinction d'origine des familles, sans contrôle des revenus fiscaux ou des situations spécifiques. Cela a pour origine un choix défendu en conseil municipal d'aider avant tout aux voyages comme participation de la commune à l'élément formateur et extrascolaire (facultatif) de tous les enfants de la commune. Après discussions, il a été décidé de maintenir une aide à un taux fixe (90€), les familles pouvant, en cas de difficulté demander au CCAS une aide supplémentaire. Il ne s'agit pas là d'aide sociale, mais participative d'un modèle éducatif. Voté à l'unanimité.

Grilles de la fontaine de Bourras. Plusieurs avis sont réservés sur la pertinence et l'esthétique de ces grilles. La législation oblige la mairie à les installer à cette hauteur. La question reste posée sur une meilleure intégration de ces grilles dans le paysage.



Vote du taux des taxes pour 2015 :

Le taux communal des taxes reste inchangé, mais la base qui sert à ce calcul est augmentée par les services des impôts.

Taxe d'habitation :	5.56%
Taxe foncier non bâti :	52.41%
Taxe foncier bâti :	8.37%

Conseil municipal du 9 avril 2015 (suite et fin...)

Tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2015 :

Le prix des différentes prestations concernant l'eau et l'assainissement reste inchangé pour 2015.



La séance est levée à 22h40

Résultats élections départementales à Saint Roman

22 mars - 1er tour

Delord/Meunier (PS)	20 voix
Doulier/Martinet (DVG)	46 voix
Spagnol/Wagner (FN)	25 voix
Norbert/Viala (UMP)	9 voix
Valmalle/Gayraud	14 voix

29 mars 2ème tour

Delord/Meunier	65 voix
Doulier/Martinet	30 voix
Spagnol/Wagner	25 voix

Sur le canton 2ème tour

Delord/Meunier	4860 voix, 43,30%
Doulier/Martinet	3257 voix 29,02%
Spagnol/Wagner	3107 voix 27,68 voix



Le marché de l'été, organisé par les membres de l'association « Place au marché », a besoin de tous les coups de main et toutes les bonnes volontés possibles, pour pérenniser sa dynamique de rencontres sociales et de moments festifs...

Nous avons plein d'idées pour rassembler les gens, comme des ateliers pour les enfants, poursuivre nos moments en musique, toutes les idées seront les bienvenues. Et n'hésitez pas à en parler aux producteurs locaux que vous connaissez, notamment aux rayons fruits, boucherie-charcuterie...

La dernière assemblée a vu l'élection d'un nouveau bureau constitué de :

Emilie Pascual,	Secrétaire :	06 37 30 82 87
Laurent Mérienne,	Vice-secrétaire :	09 80 44 71 47
Sonia Amairia,	Trésorière :	06 99 37 93 52
Hélène Fourgeaud,	Présidente :	09 80 44 71 47



Les festivités !

Samedi 25 avril à la bergerie - LIVANE

Livane nous livre un spectacle aux multiples facettes, mariant profondeur et second degré, saupoudré d'un petit côté déjanté délicieux...

Livane vous invite à partager son petit monde, comme une conversation douce autour d'un bon thé. Le répertoire de ses chansons ressemble à des confessions intimes et pudiques, que côtoie une fantaisie surprenante.



LA CHASSE

A la fin du mois de février 2015, date de fermeture de la chasse, nous avons tué 169 sangliers. Ce fut une très bonne saison, car nous avons battu un record sur la commune de Saint Roman.

Pour la deuxième année consécutive, un lâcher de faisans et de perdreaux a eu lieu en décembre. Par ailleurs, s'agissant des lapins, le berger de Saint Roman en aurait vu quelques-uns. Rappelons qu'il est bien entendu toujours interdit de les chasser car ils ne sont pas encore totalement implantés.

La chasse maintenant terminée, le piégeage va pouvoir commencer pour réguler les prédateurs. Nous informerons la mairie des lieux de piégeage et de sa durée.

Je voudrais aussi rappeler que la divagation des chiens sur tout le département est interdite en chasse fermée.

Enfin, je rappelle aux chasseurs que nous avons rendez-vous le samedi 6 juin prochain pour effectuer le débroussaillage des chemins.

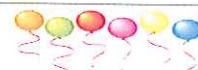


Francis Sauzet

mail : mairiestroman@orange.fr
www.saintromandecodieres.fr



Bilan Comité des fêtes



L'année 2014 est un bon cru pour le comité des fêtes. Les activités ont été variées : théâtre, soirées musicales, projection de film.

Même si toutes les organisations n'ont pas vocation à générer des bénéfices, aucune d'elles n'a été déficitaire.

Ainsi comme tous les ans nous avons pu inviter l'ensemble de la population à la soirée brasucade.

L'organisation de la fête votive centrée sur des groupes de musiciens régionaux s'avère adaptée aux moyens de notre commune et permet de mieux accompagner chaque moment de la soirée (apéro, repas, 1ère et 2ème partie de soirée) et cela sur 2 jours.

D'un point de vue financier, cela nous a permis de remettre à niveau les comptes.

Le trail a remporté un certain succès. Pour autant celui-ci ne sera pas reconduit. L'équipe organisatrice ne souhaite pas repartir pour une année supplémentaire et la relève n'a pas pu être assurée.

Prévision 2015 :

Le comité a rajeuni ! Des jeunes de la commune nous ont rejoints. Ils auront à cœur d'organiser des soirées plus spécifiques.

Maintenant que nous disposons d'un peu de trésorerie nous allons investir dans une sono.

Nous espérons vous en faire profiter dès cet été.

Béatrice Sordoillet et Béatrice Lefebvre



dComité des fêtes de St Roman de Codières bilan financier 2014

Fête votive	Recettes	7101€	Dépenses	5748€
Trail	Recettes	6916€	Dépenses	4221€
Diverses organisations				
	Recettes	3361€	Dépenses	1914€
Divers 370€	Recettes	1063€	Dépenses	
Total des dépenses 2014		12 253€		
Total des recettes 2014		18 441€		
Résultat 2014		6 188€		





Bibliothèque Municipale

Statistiques annuelles

Année	2010	2011	2012	2013	2014
Fonds livres St Roman en cumul (575 livres à l'ouverture au 26/05/2009)	1214	1537	1826	1996	2048
Nombre de livres achetés	26	25	37	27	32
Nombre de lecteurs annuels	99	83	84	84	80
. St Roman	72	59	56	55	58
. Communes voisines	14	8	14	16	11
. Touristes	13	16	14	13	13
. Femmes	67	58	53	48	54
. Hommes	32	33	31	36	28
. Adultes à partir de 16 ans	67	58	66	61	52
. Jeunesse jusqu'à 15 ans	32	25	18	23	28
Nombre de prêts livres Adultes	504	561	532	587	570
Nombre de prêts livres Jeunesse	355	321	439	676	565
Nombre total de prêts livres	859	882	971	1263	1135
Nombre de prêts DVD (9mois en2013)			423	366	537
Nombre total de prêts (livres + dvd)	859	882	1394	1618	1672

NB : nous avons 703 livres du Conseil général en prêt permanent et environ 450 livres en échange annuel, en plus de notre propre fonds.
Pour les DVD il s'agit de prêt trimestriel de 150 unités (100 adultes et 50 Jeunesse)

Est considérée comme lecteur/lectrice toute personne ayant emprunté au moins 1 livre dans l'année

Voilà maintenant 6 ans que la bibliothèque a ouvert ses portes et vous accueille pour des emprunts de livres et de DVD.

Il y a plus de 3 300 livres et BD pour tous les âges. Une partie appartenant à la bibliothèque et une partie venant de la bibliothèque de prêts de Nîmes (la DLL) et renouvelés régulièrement.

De plus, depuis l'ouverture de la bibliothèque, tous les ans, entre 35 et 40 livres ou BD parus récemment sont achetés et mis à votre disposition.

La bibliothèque communale !

Voici une liste des livres achetés récemment :

Patrick Modiano : Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier
 Harden Jens : Alpha... directions T1 et Beta... civilisations T2 (BD)
 Augé Marc : Une ethnologie de soi : le temps sans âge
 Habib Claude : Le goût de la vie commune Selasi Taiye :
 Le ravissement des innocents

et pour les jeunes :

Stéphane Henrich : Sylvestre s'en va-t-en guerre
 Christian Jolibois : Les p'tites poules T13
 Viviane Mazza : l'histoire de Malala
 Aharon Appelfeld : Adams et Thomas
 John Green : Nos étoiles contraires
 Mathieu Bonhomme : Estéban T2 (BD)
 Sobral Les légendaire : Origines T3 (BD)
 Oriane Lallemand : Le loup qui découvrait le pays des contes

La bibliothèque vous propose aussi 150 DVD, renouvelés tous les trois mois à la DLL. A ce propos, à l'attention des lycéens et des collégiens (mais pas que...), la DLL où nous allons échanger les DVD possède un grand choix de documentaires sur des sujets très variés (musique, histoire, littérature, nature, sciences, etc...) . Alors si pour vos études ou votre connaissance personnelle ou bien pour votre plaisir, vous avez besoin d'un documentaire, vous pouvez appeler Catherine Capietto (04 67 64 09 12) qui se fera un plaisir de rechercher des DVD sur le sujet demandé lors de l'échange des DVD. Les dates des prochains échanges de DVD à Nîmes sont :

- le 18 Mai ; le 26 Août ; le 24 Novembre 2015.



Mais déjà vous pouvez venir voir les DVD actuellement à la bibliothèque.

Un petit rappel concernant l'emprunt des DVD, il est bon de ne pas les garder trop longtemps (un maximum de deux semaines serait idéal) afin qu'ils puissent tourner le plus possible. Nous allons installer une boîte aux lettres pour permettre le retour des DVD quand la bibliothèque est fermée.

Un rappel des heures d'ouverture de la bibliothèque :

le mercredi et le vendredi de 16h00 à 18h00

le samedi de 15h30 à 17h30

Déchets : La prévention au quotidien



Le SYMTOMA vous propose des gestes de prévention au quotidien. Ces gestes sont simples à réaliser et leurs impacts sur la production de déchets sont vérifiés. A vous de jouer !

Geste n°1 : Limiter l'utilisation de sacs plastiques jetables pour faire ses courses au marché, dans les grandes surfaces et dans les commerces de proximité

En France, 98 sacs de caisse en plastique sont distribués par seconde, pour une durée d'utilisation d'environ 20 minutes. Lorsque je fais mes courses, je privilégie l'usage d'un sac réutilisable ou d'un cabas, et je refuse les sacs plastiques jetables que me proposent les commerçants.

Geste n°2 : Préférer les grands conditionnements, éviter les mono-doses et préférer les emballages recyclables

A chaque produit acheté correspond un emballage. Je privilégie donc des achats avec moins d'emballages, ce qui réduira mes déchets. En effet, en achetant un sachet de riz de 1 kilogramme plutôt que deux sachets de 500 grammes, je limite mes déchets. Et souvent, ces achats sont plus économiques.

Je limite aussi l'utilisation de doses individuelles. Par exemple, pour le goûter des enfants ou pour les plats préparés, je privilégie l'achat de nourriture en format familial, et je fais des parts individuelles que je transporte dans des boîtes hermétiques réutilisables.

Je privilégie aussi l'achat de produits conditionnés dans des emballages recyclables, comme par exemple de la crème fraîche en brique plutôt qu'en pot.

Geste n°3 : Préférer les produits à la coupe ou au détail

En achetant des produits en vrac, au détail ou à la coupe (fromages, charcuteries, fruits, légumes, céréales, ...), je limite l'achat de produits préemballés et donc de conditionnements superflus.

Geste n°4 : Opter pour des produits rechargeables et des recharges

Lorsque mon bidon de produit d'entretien ou mon distributeur de sel sont vides, je n'ai pas besoin d'un nouveau contenant. Je choisis donc d'acheter une recharge, souvent plus économique, et qui génère moins de déchets.

Geste n°5 : Favoriser l'usage de produits durables plutôt qu'à usage unique

De nombreux produits existent sous la forme jetable (par exemple les rasoirs, la vaisselle en plastique, les serviettes et les mouchoirs en papier, les lingettes, les stylos, ...). Mais ces objets à usage unique impliquent des achats répétés, donc l'utilisation de matière première et d'énergie pour leur fabrication, et la production d'emballages et de déchets à chaque utilisation. Ainsi, lorsque je fais mes achats, je choisis plutôt des produits rechargeables, ou avec une durée de vie plus longue.

C'est le printemps !!!!! (suite)



Décoction de prêle

La prêle est riche en silice et renforce la résistance aux maladies. Faire tremper 1kg de tiges de prêle finement coupées dans 10 l d'eau. Faire bouillir 30mn et laisser refroidir. Pulvériser diluée à 20%.

Contre la rouille, la maladie des taches noires sur le rosier, la moniliose, la cloque du pêcher, le botrytis et le mildiou.



Purin de pissenlits

Faire macérer 1,5 à 2 kg de plantes entières avec racines dans 10 l d'eau. Arroser le sol au printemps et à l'automne de ce purin dilué au 1/5è.

Stimule la croissance et améliore la qualité des légumes.



Purin de consoude

C'est l'engrais vert le plus précieux au jardin (azote et potasse). Il faut 1kg de feuilles que l'on fait macérer une semaine dans 10 l d'eau. On filtre et on pulvérise le feuillage (dilué au 1/20è) ou on arrose le pied des plantes (1/4).

Favorise la croissance et la floraison des plantes.

Un nouvel artisan sur la commune !



MARTENS Benoit

Rénovation-Maçonnerie

Hameau de Driolles

Tél : 06 15 17 22 82

Nous lui souhaitons toute réussite dans son entreprise !